

ATLASS

(Action Territoriale pour l'Alimentation Solidaire et Soutenable)

Pourquoi ATLASS ?

Projets Alimentaires Territoriaux, Conseils Alimentaires Locaux, Systèmes Alimentaires Territorialisés : autant d'expressions qui fleurissent dans le débat public et dans la presse, sans que l'on sache précisément ce qui se cache derrière. Le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt encourage la relocalisation de l'alimentation, notamment par des crédits annuels dans le cadre du programme national pour l'alimentation. Des collectivités, en particulier les territoires de grandes villes, engagent des actions. Cependant, il n'y a pas encore de méthode de mise en œuvre précise. Il est probable que les premiers engagés pourront bénéficier de soutiens qui disparaîtront par la suite.

Quelques dates clés montrent l'actualité de la question : le 4 juillet 2014, l'ARF – Association des Régions de France s'est engagée, à Rennes, pour les systèmes alimentaires territorialisés ; le 13 octobre 2014, la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt prévoit l'élaboration de projets alimentaires territoriaux ; une proposition de loi complémentaire visant à favoriser l'ancrage territorial de l'alimentation sera discutée à l'Assemblée le 14 janvier 2016.

ATLASS se propose d'accompagner des territoires dans cette direction, en réunissant les compétences diversifiées d'institution engagées dans la promotion de l'alimentation locale depuis des années.

Qui ?

ATLASS réunit plusieurs partenaires aux savoir-faire complémentaires

- la fédération régionale des CIVAM de Bretagne, coordinatrice du projet, qui a notamment mis au point une méthode d'évaluation des effets des circuits courts sur l'économie et l'emploi d'un territoire, et une autre sur leur organisation logistique ;
- Terralim – Territoires et Alimentation, cabinet d'expertise sur les projets alimentaires territoriaux ;
- Résolis, association qui diffuse les expériences de terrain innovantes dans le domaine social ;
- Agrocampus, école de formation supérieure et de recherche, qui a produit de nombreux travaux sur le sujet, dont « Rennes ville vivrière » et l'analyse de l'approvisionnement des ménages à faible revenu à partir de produits locaux ;
- l'Association des Régions de France, qui enrichit les échanges de son groupe de travail « systèmes alimentaires territorialisés » à partir d'expériences réussies.

Quoi ?

ATLASS est organisé en trois volets

1. le premier, coordonné par la FRCIVAM Bretagne, vise à faire le bilan précis des actions menées sur l'alimentation locale par les pays et intercommunalités de Bretagne depuis 2010 ;
2. le second, piloté par Terralim, consiste à accompagner des territoires vers l'élaboration de stratégies alimentaires locales, en fonction des besoins de ces territoires ;
3. le troisième consiste à diffuser l'ensemble vers les organisations agricoles, les associations, les collectivités, l'enseignement.

ATLASS cumule l'ambition d'accompagner des projets locaux concrets, même à petite échelle mais à forte capacité de développement, et celle de proposer et de diffuser des méthodes partagées pour définir des stratégies alimentaires locales. Il s'appuie pour cela sur la mutualisation de bons exemples en France et à l'étranger. La perspective est de fédérer autour d'une feuille de route commune tous les acteurs de la chaîne alimentaire sur un territoire : agriculteurs, consommateurs, artisans, unités de transformation, commerçants, établissements d'enseignement, pouvoirs publics.

Comment ?

ATLASS se déroulera de 2016 à 2018. La Fondation Daniel et Nina Carasso apporte un soutien financier à hauteur de 50 % des coûts engagés par les partenaires. Ce cofinancement permet de mobiliser une dizaine de jours de travail par an sur toute la période pour chacun des territoires accompagnés.